

AVIS N°031-2022 / DC/BR / DG

TPCI 5,75% 2019-2026

Paiement des intérêts annuels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 20 mars 2022, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,75% 2019-2026 » pour un montant global net d'impôt de 26 388 834 325 FCFA (Vingt-six milliards trois cent quatre-vingt-huit millions huit cent trente-quatre mille trois cent vingt-cinq FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : EDC Investment Corporation : 01 B.P.4107 Abidjan 01 Tél: (+225) 27 20 21 10 44 ; Fax: (+225) 27 20 21 10 46.

Fait à Abidjan, le 03 mars 2022

Le Directeur Général
Central * DC / BR * Banque
LE DIRECTEUR
GENERAL
Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

* 20 2